

MARDI

8 OCTOBRE 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRER, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 103. Et à l'Office-Correspondance de MM. LEPELETIER ET C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

248.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est:

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	25	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,



JOURNAL POPULAIRE.

La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

8 octobre 1831, continuation des troubles à Aurillac. — 9 octobre 1830, troubles à Nogent-le-Rotrou. — 1831, saisie du Mayeux, troubles à Nîmes.

LA CHAÎNE DES GALÉRIENS.

« Si les gouvernemens, moins avides et plus vigilans, se proposaient de rendre les hommes plus heureux, on ne verrait point un si grand nombre de malfaiteurs, de voleurs, de meurtriers, infester la société. »

D'HOLBACH.

Ne vous est-il jamais arrivé d'aller voir passer la chaîne des forçats, et de méditer sur le sort de ces malheureux; ou plutôt lorsque vous avez appris son passage, ne vous êtes-vous pas soigneusement renfermé chez vous, dans la crainte que le hasard ne guidât vos pas vers ce triste spectacle? — Pour moi, j'ai voulu, il y a peu de jours, voir ce ramas d'êtres malheureux que la société condamne à une plus ou moins longue prison; ces êtres malheureux, parmi lesquels il y a peut-être des innocens..... — Des innocens! Oh! que cette pensée fait mal, et comment rendre les réflexions qu'elle fait naître.

Eh! quoi, un juge distrait par les yeux d'une jolie femme, abusé par de faux témoignages légèrement adoucis, des haines politiques, ou toute autre cause, a pu flétrir non seulement une belle existence, mais encore l'existence de toute une famille respectable; car de quel œil voit-on encore le fils, le frère ou le parent d'un condamné aux galères?... et pourtant, là peut-être, attaché par le cou à cette longue et infamante chaîne, se voit un innocent....

Une autre idée, qui pour n'être pas aussi déchirante ne laisse pas moins d'amertume dans l'âme, c'est que la plupart de ces malheureux, sans instruction, ont

commencé dans leur enfance par n'être coupables que d'erreurs légères, et qu'ils ne se sont précipités dans l'abîme que faute d'un mentor qui le leur fit entrevoir.

Eh bien! à qui devons-nous en faire le reproche, si ce n'est aux hommes qui s'ingèrent de nous gouverner. Si ces malheureux en entrant dans la vie eussent reçu cette simple mais solide éducation que nous réclamons pour le peuple, si on leur eût fait comprendre que l'on ne peut se permettre une mauvaise action sans en éprouver tôt ou tard du remord, que pour être estimé de ses concitoyens, ce qui constitue la seule, la véritable félicité, il faut avant tout être honnête et probe, ces hommes dont la très grande majorité est née dans l'indigence, et ne se sont perdus que parce que l'activité de leur imagination leur faisait concevoir un meilleur sort, au lieu d'être considérés comme des bêtes malfaisantes, et muselés comme des ours, seraient aujourd'hui l'espoir et l'ornement de la patrie.

Mais les gouvernans ont trop beau jeu à entretenir l'ignorance dans les classes pauvres; — s'il en résulte quelques inconvéniens, eh bien! n'ont-ils pas leurs bagnes pour les hommes, leurs maisons de prostitutions numérotées et tarifées pour les femmes, où les uns et les autres achèvent de se corrompre mutuellement l'âme et le cœur par toutes les souillures, par tous les désordres.... Puis s'il arrive que le mal ait fait trop de progrès, n'ont-ils pas leur guillotine!... Infamies.....

Mais ils trouvent dans ce désordre la sécurité dont ils ont besoin pour jouir en paix de leur suprématie, de leurs oripeaux, de leurs pensions; car si le peuple était une fois éclairé, ils le savent bien, c'en serait bientôt fait de leur puissance.

Misérables gouvernans, dites.... ne sont-ce pas là vos idées, n'est-ce pas là votre langage; et comment maîtriser l'indignation profonde, que ces êtres vils qui



spéculent sur les sueurs et les larmes du prolétaire ces intrigans, ces fainéans et ces traîtres qui ne s'en-graissent que de ses souffrances, nous inspirent.

Oh ! mais ce que vous ne voulez pas, hommes d'état, d'autres le veulent, ils le veulent fermement, et poursuivront jusqu'au bout leur noble mission ; ils finiront par dessiller entièrement les yeux du peuple, par lui faire comprendre ses droits et ses devoirs....

Malheur à vous, au jour où forcés de comparaître devant son saint tribunal, vous vous ferez l'application de ces mots qui commencent à devenir une sublime vérité : — VOX POPULI, VOX DEI. P....

CAUSE CÉLÈBRE

ENTRÉ LA LISTE CIVILE CITOYENNE D'UNE PART,

ET LE SIEUR VOITOUT, ENTREPRENEUR D'ENTHOUSIASME,
D'AUTRE PART.

Les démêlés, entre le sieur Voitout, entrepreneur général d'enthousiasme public, et le sieur Montalivet, intendant en chef de la liste civile citoyenne, se sont envenimés au point de se résoudre en un bon procès. C'est M. Voitout qui a fait assigner la liste civile citoyenne devant le Tribunal de Commerce, pour la faire condamner à lui payer la somme de deux mille quatre cents francs, prix de deux cent quarante mille acclamations les plus vives, à un centime l'acclamation.

C'est le 26 septembre que cette cause, aussi grave qu'intéressante, a été appelée.

Le sieur Montalivet a persisté, au nom de la liste civile citoyenne, dans son refus de payer ladite somme. Il a prétendu, comme dans sa lettre publiée par la *Glâneuse*, qu'il était invraisemblable, impossible même que Sa Majesté père eût été saluée par deux cent quarante mille cris des populations pressées.

Le sieur Voitout, de son côté, s'est appuyé sur le bulletin officiel, qui raconte qu'à deux cent quarante reprises ; Sa Majesté père a été accueillie au cri MILLE FOIS répété de *Vive le rohá* ; d'où résulte la preuve mathématique que deux cent quarante mille acclamations les plus vives ont été réellement proférées, et, partant, que la demande du requérant est fondée.

On viendra que, dans cette situation, la cause présentait des difficultés inextricables. Aussi, le Tribunal qui ne pouvant délier le nœud gordien, a trouvé plus commode de le couper, a-t-il ordonné le serment préalable.

Restait la question de savoir à laquelle des deux parties ce serment devait être déféré. Cette nouvelle difficulté a donné lieu aux plus violens débats.

« Messieurs, a dit M. Montalivet, c'est nous qui devons être choisis pour ce faire. La partie adverse est indigne de cette marque de confiance ; et, pour le prouver, je n'ai qu'un mot à dire : quel est le demandeur ? Un agent de la police secrète. Or, vous n'ignorez pas quels sont les antécédens de ces sortes de gens. — C'est de plus un entrepreneur d'enthousiasme. Or, vous savez encore dans quelle classe on a coutume de choisir les industriels de cette espèce. »

Le Tribunal, convaincu par cette plaidoierie, allait déférer le serment à la liste civile, lorsque le sieur Voitout s'est levé et a dit à son tour :

« Messieurs, je ne m'abaisserai pas à relever ce qu'il y a d'injurieux pour moi dans les paroles de mon adversaire. Je me bornerai seulement à établir que l'intérêt de la justice et de la morale ne vous permet pas de lui demander le serment qu'il réclame.

« Je vais, comme il vient de le faire pour moi, compiler ses antécédens. Il y a mieux : c'est que je procéderai, à son égard, par des faits, et non point par des insinuations.

« La liste civile peut-elle nier qu'elle ait prêté serment, en 89, aux États Généraux ?

— Plus tard, à la Constitution ?

— Plus tard, aux Jacobins, qu'elle fréquentait assidûment ?

— Plus tard, à la Convention Nationale qui condamna Louis Capet ?

— Plus tard, serment de fidélité à la patrie, lequel serment fut suivi de la transmigration avec Dumouriez ?

— Plus tard, à Louis XVIII en Angleterre ?

— Plus tard, à la royauté restaurée de 1814, qu'elle s'est dévouée à remplacer, en 1830 ?

— Plus tard, à la charte de 1830, lequel serment a abouti à l'état de siège du 7 juin, etc., etc., etc. ?

« Après tant de sermens peu ou point observés, comment oseriez-vous en faire commettre un nouveau à la liste civile, contre laquelle je plaide ? Évidemment ce serait un serment illusoire et sans nulle valeur. »

A cette série de faits il n'y avait rien à répondre. Aussi le Tribunal, plus embarrassé qu'auparavant, a-t-il cru devoir ordonner un délibéré.

P. S. — Il est quatre heures trois quarts ; la délibération se prolonge et ne sera probablement pas terminée avant le départ du courrier. Vous ne pouvez donc savoir que demain lequel, le Tribunal de Commerce aura jugé le plus digne de foi, de la liste civile, ou d'un agent de la police secrète.

M. LABOISSIÈRE.

Êtes-vous mémoratif de cette scandaleuse histoire d'un mouchard maladroit, lâché par la police à la piste du citoyen député *Laboissière*, et de la correction touchante que le pied de celui-ci imprima au juste-milieu du derrière dudit mouchard, en le jetant à la porte du domicile où il s'était introduit ?....

Il faut que je vous raconte en passant, à ce sujet, une petite anecdote que vous ignorez probablement : — Le lendemain, quelques hommes de l'opposition félicitaient ironiquement le petit *Thiers*, du résultat de sa négociation, lorsque l'impudent leur répondit sans se déconcerter :

« Que voulez-vous, messieurs, c'est votre faute, vous lésinez sur les fonds secrets ; je n'ai pas pu lancer après notre confrère *Laboissière* un DÉPUTÉ ; je lui ai décoché UN MOUCHARD A TROIS FRANCS.... et j'en ai eu pour mon argent. ».... hein... qu'en dites-vous ?

L'expérience de l'agent de police malencontreux n'empêche pas le pouvoir de diriger le vol de quel-

...nes de ses mouches, sur la route que parcourt,
de Midi, M. Laboissière, en compagnie de notre
Garnier-Pagès.

Or donc, c'était galas, il y a quelques jours, à St-
berbert, près Carpentras; quelques mille citoyens fes-
ent nos deux voyageurs, et la gaieté la plus fran-
la plus cordiale épanouissait les visages, lorsqu'on
regut de la visite de deux bons gendarmes, venus
étourdiment en habit officiel. Telle présence menaçait
de prendre les convives à la gorge, et de couper ap-
pétit et joyeux ou patriotiques refrains. On eut alors
recours à un moyen que nous indiquons à tous hon-
nêtes gens, pour l'employer en pareille occurrence; on
engagea poliment les suppôts d'échafaud à déguerpir,
ou si non... ce qu'ils comprirent très bien; l'oreille
basse et l'air déconfit, ils partirent au grand galop de
leur monture.

Mais cette façon cavalière de traiter les agens du dé-
sordre public méritait récompense, elle ne s'est pas
fait attendre.

M. Zanobis, maire de Pernes, a été l'holocauste choisi
et sacrifié à l'honneur de la gendarmerie.

Aussi bien, ce n'était, même sans cela, que justice;
depuis 1830, M. Zanobis a créé une belle garde natio-
nale, organisé une école mutuelle, réédifié un hôpital
dans sa commune, et par dessus tout, il est beau-frère
de M. Laboissière; les journaux impriment parfois l'ex-
pression de son mécontentement politique, il est ac-
tionnaire du nouveau journal républicain *le Progrès*, et
il s'est toujours refusé à courber le dos devant le veau
d'or de la doctrine. — En voilà plus qu'il n'en fallait!...

Lyon, le 3 octobre.

Monsieur le rédacteur,

Les éloges que vous avez bien voulu accorder aux décorations nou-
velles de Jonas, appartiennent à messieurs Philastre et Cambon, et
il est de mon devoir de m'empresse de les leur restituer. Mon
nom que je ne m'attendais pas à trouver auprès de ceux de ces MM.,
ne pourrait donc y figurer que pour avoir exécuté les dessins de
leur composition.

Il m'importe également de rectifier une autre erreur dans laquelle
est tombé le bienveillant rédacteur de cet article. Occupé depuis
dix-huit mois seulement par MM. Philastre et Cambon, je ne suis
pas leur élève, mais celui de M. Cicéri. Le public attachera sans
doute peu de prix à ces réclamations, mais vous jugerez, monsieur,
de quelle importance elles peuvent être pour un artiste, et j'ose com-
pter sur votre extrême obligeance, pour leur donner de la publicité.

Agréer, etc., etc., etc.

Alfred STANER.

AVIS IMPORTANT A MM. LES CONTRIBUABLES.

Nous nous faisons un plaisir de recommander le bureau spécial de
RÉCLAMATIONS contre les impositions, dirigé à Lyon par M. Benoit,
ancien employé à la mairie.

Les délais pour les réclamations n'expirant que dans deux mois,
les contribuables dont les impositions sont susceptibles de dimi-
nution auront à se présenter chez lui, dans son cabinet, quai de Retz,
n° 56, tous les jours, de 9 à 2 heures et de 4 à 6 heures du soir.

Les nombreux dégrèvements qu'il a fait obtenir sont un garant
de ses connaissances et de son zèle.

Il justifie à tous égards la confiance dont on l'honore.

L'OFFICE-CORRESPONDANCE, qui avait été dirigé jus-
qu'à présent par MM. J. Bresson et Bourgoïn, vient de

passer en des mains qui promettent aux journaux de
Paris et de la province, une assistance non moins utile
que par le passé, nous nous empressons de prévenir les
personnes qui auraient des annonces, des recouvre-
mens, avis et abonnemens à recevoir ou à faire parve-
nir, qu'elles devront s'adresser désormais à MM. LE-
PELLETIER et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 8.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 15
de ce mois, sont priés de le renouveler, S'ILS NE VEULENT
POINT ÉPROUVER DE RETARD dans l'envoi de leur
feuille.

Lyon.

C'est avec le plus grand regret que nous sommes
forcés de prévenir ceux de nos amis, qui nous adres-
sent des articles ou des renseignements soit anonymes,
soit revêtus de signatures, qu'il ne nous est pas possi-
ble, à moins d'intérêt bien constaté, d'admettre dans
nos colonnes la quantité de matériaux que nous levons
chaque jour dans notre boîte.

Nouvelles.

Les nouvelles que le courrier nous apporte, sont fort
intéressantes.

La reine *Dona-Maria* est débarquée à Lisbonne, son
arrivée accueillie avec chaleur par la population, a, dit-
on, déterminé le maréchal Bourmont et tous les offi-
ciers français qui étaient au service de *Don-Miguel*
à donner leur démission.

— Le roi d'Espagne est mort, bien décidément mort,
le 29 septembre; la reine a été immédiatement mise
en possession des rênes de l'état; son premier acte a
été de maintenir le ministère alors en fonctions.—Ainsi les
événemens qui semblent éteints en Portugal, vont sur-
gir en Espagne, devant les prétentions de *Don Carlos*.

— La *Tribune* vient d'être encore une fois condam-
née, mais cette fois on lui a porté le couteau à la gorge
avec décence. M. Lionne fera trois mois de prison de
plus, et les républicains devront souscrire mille francs
de plus pour l'amende de la *Tribune*.

— Les journaux ministériels s'égosillent à crier cha-
que matin, que la république se meurt, que la répu-
blique est morte; et cependant, de nouveaux organes
républicains surgissent chaque jour parmi ceux-ci.

Nous devons signaler :

L'Ours, journal satirique, qui vient de paraître à
Paris; et *le Progrès*, journal politique, à Avignon.

— Sur la foi du *Populaire*, nous avons annoncé que
M. Félix Réal, député et avocat général, refusait la
décoration dont le juste-milieu voulait charger sa poi-
trine, nous avons trop présumé de cet honorable.

Une réclamation signée par un patriote de l'Isère,
nous assure que M. Réal s'est attaché à la croix, dite
d'Honneur, et le *Dauphinois* nous le confirme.

BULLETTIN DRAMATIQUE.

Allons, allons, messieurs les carlistes s'exécutent à merveille; ils
se montrent au théâtre, ils se font fête d'assister aux représentations

des *Enfans d'Édouard*, ils applaudissent avec rigueur aux vers allégoriques, leur bambin de roi est là, sur la scène, *Trepigneur*, courageux, noble, impérieux avec un régent qui médite sa mort; et, à chaque allusion que le parterre peut saisir, les claques et les bravos font retentir la salle... Ensuite, les patriotes, applaudissant à leur tour aux vers qui stygmatisent les lâches, il en résulte, pour l'œuvre du sieur Delavigne, un concert d'approbation tellement actif, qu'il le prendrait, lui, pour un légitime succès de son drame, voila pourtant le seul accord des carlistes et des patriotes, le seul point où ils se rencontrent : le renversement de ce qui leur déplaît, de ce qui n'est ni aux uns, ni aux autres, de ce qui n'est rien.... ou plutôt de ce qui est trop.

Après cela encore, tous jugent l'œuvre froide, décousue, impuisante; c'est un mannequin habillé à neuf, affublé de riches oripeaux, galonné de la tête aux pieds.

Rien n'est curieux, je vous jure, comme les conversations du parterre, à chaque représentation de cette œuvre hermaphrodite. — Bravo! — Pourquoi bravo? — Parceque c'est un vers prophétique. — Comment l'entendez-vous. — Eh! Parbleu! On ne peut pas l'entendre de deux manières. — Je crois que oui. — Moi, j'y crois un vœu en faveur d'Henry V. — Vous désirez donc le revoir? — Belle question! — Mais il ne peut arriver qu'avec les baïonnettes étrangères. — Qu'importe comment, pourvu qu'il règne? — C'est donc la guerre civile que vous désirez. — Oui, plutôt la guerre civile que ce qui est. (*historique*).

De tout cela, que résulte-t-il? que les partis se vengent, se comptent, se mesurent des yeux, se menacent, et que le directeur des théâtres y trouve son affaire... Mais prenons garde, et réfléchissons à la fable des plaideurs.

Au reste, comme une de nos antipathies est ce qu'on appelle mouchard, nous engageons le parterre à plus de circonspection à l'avenir; des ordres sont donnés pour arrêter les paroles et les hommes au passage; il ne faut pas qu'il y ait fête aux bureaux de la police.

La pièce, comme mise en scène, fait honneur au régisseur; comme exécution, nous ne savons pas quelle ville de province pourrait s'en mieux tirer. Madame Co son, d'abord, que nous avons applaudie si chaudement à Bordeaux, n'a de rivale ni à Bordeaux, ni à Rouen, ni à Toulouse, ni à Marseille. Nourrie des bonnes traditions, son intelligence la guide à merveille dans les modifications voulues par le genre moderne, et tous les rôles à fortes passions trouveront en elle un interprète éloquent et plein de noblesse.

Puis, viennent Mesdames Doligny et Meynier, dans deux rôles tout-à-fait opposés de caractère. L'enjouement de l'un, sa naïveté, sa candeur, ont été, pour Madame Meynier, un motif de triomphe. Les mères ont applaudi et nous aussi.

Quant à Madame Daligny, qu'un journal d'ici, a selon nous, à tort, mis au-dessous de Madame Meynier, je doute qu'on puisse tirer un meilleur parti du caractère fier, hautain et volontaire d'Édouard V. Il ne faut pas se laisser fasciner par ce qu'offre de brillant un rôle, pour juger du mérite de l'acteur à qui il est confié. Le duc d'York est tout gracieux, Édouard a du sang d'homme dans ses veines d'enfant, et l'intérêt est pour le plus faible et le plus enjoué. Il y a si loin du rire à la mort!... soit dans les scènes tendres, soit dans celles où il faut de la force, Madame Doligny s'est montrée en première ligne parmi les actrices du Grand-Théâtre.

Glocester-Vadé a d'heureuses inspirations, et l'intelligence de l'acteur ne saurait être contestée. Dans ce rôle hideux, il y a deux lâches passions qui se combattent. C'est le vice donnant le bras au crime, c'est une de ces figures repoussantes, telles que Cooper ou Walter Scott en jettent parfois au milieu de leurs gracieuses compositions, c'est le démon fait homme. Personne ici ne l'eût mieux joué que Vadé-Bibre; mais je trouve qu'il cherche trop à grossir le timbre de sa voix. Moi, au contraire, je le voudrais aigre, sardonique, mignard peut-être. Glocester n'est pas une fiction, ce n'est point un ogre qui mange les petits enfans; mais c'est un misérable qui les tue. C'est avec du fer, si vous voulez; mais c'est aussi avec de l'hypocrisie, avec des caresses, presque avec des larmes.

Duprez a joué Tyrrel. Dans tout ce qui est récit ou dialogue passion, cet acteur n'a mérité que des éloges; et le public le dit par ses applaudissemens. Dans les dernières scènes, sa passion est trop outrée, son sein se gonfle trop fréquemment, il se tord souvent les jarrets, il se tord comme un serpent; c'est tout regard, un geste, un mouvement ont souvent beaucoup plus de puissance que vingt regards, vingt gestes et vingt mouvements du corps peut fort bien être la colère ou la douleur de l'acteur; cela est presque toujours.... Voyez comme Talmay joue le rôle de Sylla!

Le rôle de Buckingham, d'abord confié à Théodore, l'est aujourd'hui à Germain; il y est fort bien placé et plein d'élégance.

Nous sommes en retard avec Ponchard, le chanteur éminent, chanteur par excellence. C'est toujours le goût le plus exquis, la méthode la plus pure, c'est un charme qui vous pénètre. Plus le trait est présenté hardi et difficile, plus vous pouvez être tranquille sur son exécution. Jamais une note hasardée, et toujours mille notes inattendues.... Et puis étonnez-vous que la foule accoure et s'entasse!

— Aux Celestins, un débutant, du nom de Morin, s'est lancé dans *Chevalerie, du Duel sous Richelieu*.... Il y a de l'avenir dans ce jeune homme, car il a de l'organe et de la chaleur.

GLANE.

Ils nous jettent sans cesse la guillotine à la tête, parce qu'ils ne peuvent réussir à jeter nos têtes à la guillotine.

— Les carlistes qui envoient des éperons à Henri V, comptent sans doute sur les républicains pour les cravaches.

— Les carlistes ont fêté la St-Michel; c'est le jour anniversaire de la naissance d'Henry V; il y a une allusion là-dessous: — St-Michel crasa le diable et Henri V..... Louis-Philippe n'est pas le diable.

— A l'avenir les mots suivans seront placés au bas de chaque article du *Courrier de Lyon*: « celui qui désirera une rétractation qu'à se donner la peine de nous écrire. — On est prié d'affranchir ».

— Les braves du *Courrier de Lyon*, faute de leur épée, assurent qu'ils pouvaient compter sur celle de M. Micol... ce n'était qu'une *mi-colle*, c'était bien une colle toute entière.

— Lorsque le peuple força l'ordre de chose à remplacer ses chers fleurs-de-lis par le coq gaulois, notre rusé Renard jura de croquer le pauvre animal. — Aussi peut-on voir que ce malheureux coq est déjà à moitié plumé.

— En juillet, le peuple a pris les Tuileries de force, quelques jours après l'ordre de chose s'en empara par adresse et l'emporta encore. — Cela prouve, qu'en certaines affaires, ruse vaut mieux que courage.

ANNONCES.

(205)

AVIS A MM. LES RELIEURS.

M. MISSET, graveur et mécanicien, vient de joindre à son établissement un assortiment de roulettes, palettes, fleurons, lettres gales, queues, composteurs, et généralement tout ce qui concerne la reliure. Les personnes qui voudront l'honneur de leur confiance trouveront toujours chez lui, rue du Palais-Grillet, n. 4, tous les avantages possibles, tant pour la qualité de ses marchandises que pour le prix auquel il les a établies.

Cours de Musique Vocale.

Dirigé par M. LANGE CHIARINI, d'après une nouvelle méthode perfectionnée par lui.

Le prix des cours pour six mois est de 60 fr., pour trois mois de 40 fr., pour un mois de 15 fr. Chaque auditeur paiera 3 fr. Le cours sera ouvert le 19 août prochain. — On souscrit chez le professeur, rue Désirée, n. 21, au 4^e.

Les leçons auront lieu de sept heures à neuf heures du soir, trois fois la semaine.

FERTON, l'un des gérans.